PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV024-2 - Préparer et animer une assemblée générale : les règles et pratiques essentielles

Durée : 3h30

Type : Classe Virtuelle

Public

Syndics de copropriétés et leurs collaborateurs.

Objectifs pédagogiques

- Respecter les obligations légales relatives à l'assemblée générale des copropriétaires, s'assurer du bon déroulement de l'assemblée générale et prévenir les risques des contentieux.

-Informer les copropriétaires des nouvelles règlementations impactant la gestion de leur immeuble

Pré-requis

Connaître le statut de la copropriété, son fonctionnement et ses organes de gestion

Programme

1 - L'assemblée générale : organe de décision du syndicat

2 - Ordre du jour

3 - Qui convoquer ?

4 - Convocation de l'assemblée générale

5 - La tenue de l’assemblée générale

6 - Décisions de l'assemblée générale

7 - Le procès verbal

8 - L'exécution des décisions et contestations des décisions

Les + :

Zoom sur les dernières actualités en gestion de copropriété
Rappels des résolutions rendues obligatoires (loi Lom, Elan, Climat et résilience, ...)
Règles relatives aux AG à distance + points sur les votes par correspondance

Conclusion

Quizz final

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.
Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :
- e-mail : contact@unplus.fr
- Téléphone : 07 70 16 90 63 /ou 06 08 13 09 94 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.
Navigateur préconisé : Chrome.